

LE MEDECIN ET LA SAGE

FEMME QUI ONT ASSURÉ

LE SUIVI DE VOTRE

GROSSESSE

RESENT À VOTRE

DISPOSITION APRÈS

VOTRE RETOUR

À DOMICILE.



C.P.P.
Centre Périnatal de Proximité

**CENTRE DE
PLANIFICATION**

CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY

3 Quai de l'Hôpital BP 229
89306 JOIGNY Cedex

☎ 03.86.92.33.85

📠 03.86.92.31.62

@ cpp@ch-joigny.fr

Site internet : www.ch-joigny.com



C.P.P.

Pour prendre RDV, appelez le
secrétariat ☎ 03.86.92.33.85
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h30

AVANT L'ACCOUCHEMENT

CONSULTATION ET SUIVI DE LA GROSSESSE

- ⇒ Assurée par une sage-femme
Surveillance grossesse à risque
(monitoring)
- ⇒ Monitoring de fin de grossesse

CONSULTATION et ECHOGRAPHIE DE GYNÉCO - OBSTÉTRIQUE

- ⇒ Consultation du Dr Moez ZOUHIR
Jeudi matin de 9h à 12h

PRÉPARATION À LA NAISSANCE

- ⇒ Préparation classique en groupe
- ⇒ Piscine le lundi de 12h à 13h.

AUTRES SUIVIS

- ⇒ Suivi d'allaitement et pesée Bébé
- ⇒ Consultation post-natale
- ⇒ Rééducation urogénitale
- ⇒ Contraception et suivi Gynécologique
- ⇒ Interruption de grossesse
médicamenteuse

LES AUTRES PROFESSIONNELS QUI INTERVIENNENT AU CPP

- ⇒ La diététicienne
- ⇒ Service social
- ⇒ Le service d'imagerie médicale pour les radiographies
- ⇒ Le diabétologue
- ⇒ Le cardiologue
- ⇒ Le tabacologue
- ⇒ Psychologue

EN CAS D'URGENCE

La sage- femme et le service des urgences du CH JOIGNY gèrent le transport vers un établissement adapté.

POUR FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Il est bon de se munir :

- ⇒ d'une pièce d'identité : carte d'identité ou carte de séjour ou passeport,
- ⇒ de la carte d'assurance maladie : VITALE ou autre, et de la carte de mutuelle.



CENTRE DE PLANIFICATION

PERMANENCE

Mardi matin de 9 h à 12 h

☎ : 03.86.43.20.83

- ⇒ Mme J. VIREY, Sage femme
Information et consultation de
contraception pour mineurs et personnes
sans couverture sociale